

Le projet Hélyce + : circulation modifiée dans le quartier du Petit Maroc pour préparer la future ligne Hélyce 3

Saint-Nazaire et son agglomération se métamorphosent avec la concrétisation des premiers aménagements du projet Hélyce+. En janvier 2026, ce sont 13 lignes de bus et des services de transport à la demande qui seront mis en service. Dès le 25 août, le quartier du Petit Maroc entre dans une nouvelle phase de transformation avec le lancement des travaux liés à la future ligne Hélyce 3 (H3) du réseau de bus Ycéo. La ligne reliera les quartiers du Petit Maroc et de Kerlédé en passant par la gare de Saint-Nazaire, le collège Jean Moulin et le boulevard Laennec depuis lequel on accède aux différents équipements scolaires.

Les aménagements au Petit Maroc

Un terminus au Petit Maroc : Les futurs bus électriques hélyce déposeront les voyageurs à la nouvelle station aménagée à l'entrée du boulevard de la Légion d'Honneur. Le quai de montée dans les bus sera situé au niveau de l'actuel arrêt Petit Maroc.

Recharge électrique : À l'emplacement des anciennes usines Stef, à l'arrière de la voirie se trouvera l'espace de régulation et de recharge électrique (tests déjà réalisés avec le premier bus électrique cet été).

Le Carrefour René Coty/Légion d'Honneur : Le rond-point René Coty va être transformé en carrefour à feux afin de faciliter le passage des bus. À ce carrefour, c'est aussi le parcours des cyclistes et des piétons qui sera amélioré pour plus de sécurité et de fluidité. Les travaux démarreront fin août pour se terminer fin octobre.

La gestion durable de l'eau et la végétalisation : plantation d'une quinzaine d'arbres, création d'une noue pour recueillir les eaux pluviales et de 1 200 m² de surfaces perméables supplémentaires en remplacement de surfaces goudronnées.

Organisation des travaux de fin août à fin octobre

o Le carrefour René Coty / Légion d'Honneur et la section du boulevard René Coty entre le giratoire et le quai du Commerce sont fermés à la circulation automobile. D'autres chantiers sont réalisés en parallèle : la création des stations de bus, la mise en place des potelets et la réalisation des marquages au sol.

o Maintien des accès riverains et des cheminements piétons et cyclistes.

SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION COMMUNIQUÉ DE PRESSE

o Les commerces et les zones de stationnement seront accessibles par les rues du Port et de l'Ancien Hôtel de Ville.

o Les arrêts Petit Maroc de la ligne U4 ne sont pas desservis pendant la période de travaux. Le terminus de la ligne U4 s'effectue à l'arrêt Ruban Bleu

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr